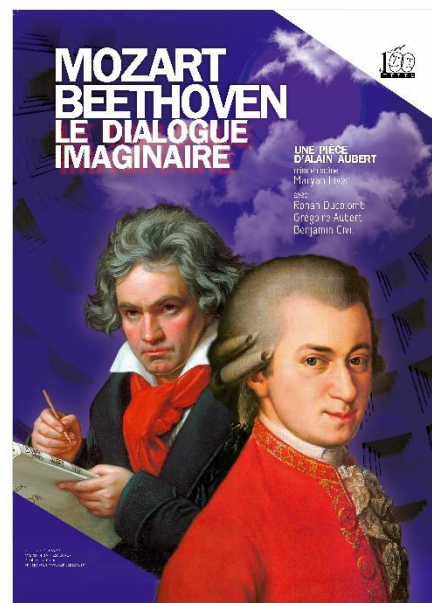
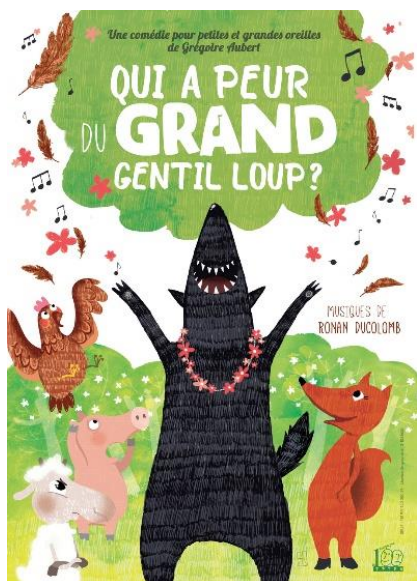
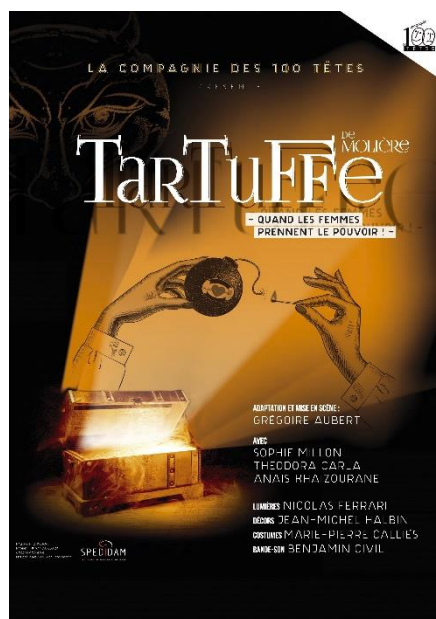


Cie des 100 Têtes

Dossier de mécénat 2021



Préambule

Qui était Mécène ?

Mécène (69 – 8 av JC) était un chevalier romain, ami personnel de l'empereur Auguste. Il consacra sa fortune et son influence à promouvoir les arts et les lettres. Virgile, Horace et Properce le firent passer à la postérité en lui rendant hommage et pour le remercier des bienfaits qu'il leur avait procuré.

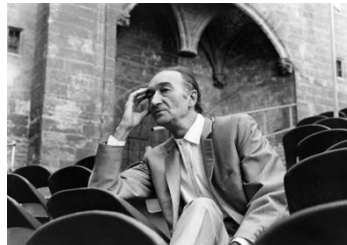
En 1526, le mot mécène devient un nom commun désignant une personne qui protège les écrivains, les artistes, les savants, en particulier par le biais d'un soutien financier.

Aujourd'hui, le mécénat est un soutien financier ou matériel apporté par une entreprise ou un particulier à une action ou activité d'intérêt général (*culture, recherche, humanitaire...*) sans contrepartie directe de la part du bénéficiaire.



« Le théâtre est une nourriture aussi indispensable à la vie que le pain et le vin... Le théâtre est donc, au premier chef, un service public. Tout comme le gaz, l'eau, l'électricité ».

Jean Vilar (1912-1971) - créateur du festival d'Avignon en 1947



« Il ne faut pas se demander ce qu'un texte veut dire mais ce qu'il peut dire »

Levinas (1906-1995)

Contact pour le mécénat

Norbert Belloc, Président de la Cie des 100 Têtes, au 06 25 76 00 15.

Courriel : norbert.belloc@hotmail.fr



Introduction

Située sur Vergèze (30) depuis 2005, la **Cie des 100 têtes** multiplie les domaines d'intervention: production et diffusion de spectacles, animation d'ateliers théâtre pour tous les âges (de 6 ans à 90 ans), mises en scènes de troupes amateurs. Gérée par Norbert Belloc, son président, et Grégoire Aubert, son responsable artistique, elle n'a de cesse de promouvoir un théâtre de qualité.

Notre projet de mécénat 2021

L'année 2020 a été fortement perturbée par la pandémie de covid19. Initialement, nos principaux projets étaient :

- l'adaptation, par Grégoire Aubert, du Tartuffe de Molière pour 3 comédiennes (répétitions prévues en mars/avril/mai 2020)
- la deuxième édition de notre festival de spectacles vivants « Scènes de Mai-Nages », qui devait se tenir à Nages-et-Solorgues du 15 au 17 mai 2020
- création de notre Tartuffe en ouverture du festival « Scènes de Mai-Nages »
- participation au festival Off d'Avignon du 3 au 26 juillet au théâtre de l'Optimist avec « Tartuffe »
- animation de nos ateliers de théâtre amateur au centre social de Vergèze (enfants/ados/adultes et seniors) avec 51 adhérents.
- création de la pièce « Family Circus » de Paul Bertho.

Bilan à ce jour et perspectives pour 2021:

Bilan : en raison de la pandémie, nous avons annulé :

- les répétitions (qui devaient être payées) de « Tartuffe » et avons mis en chômage partiel l'équipe artistique (70% du salaire brut payés par l'Etat). Ceci a généré un reste à charge important pour la Cie (**2000 €**) car les charges patronales ne sont pas prises en compte par le chômage partiel.
- annulation de la représentation de la pièce « Je préfère qu'on reste amis » que nous avons vendue à la métropole de Nîmes (10 avril à Saint Bauzély).
- annulation de notre festival « Scènes de Mai-Nages ». Report sur 2021.
- annulation de nos ateliers de théâtre amateur de mars à fin mai. Nous avons réussi à proposer aux adhérents quelques séances de rattrapage en juin. Nous avons remboursé aux adhérents qui en ont fait la demande le 3^{ème} trimestre. Coût pour la Cie : **1500€**. Néanmoins, nous avons payé aux 5 animatrices et animateurs le 3^{ème} trimestre normalement (sans tenir compte des cours annulés).
- annulation de la nouvelle saison avec la Cie amateur Batifoll (de Boissières). Spectacle mis en scène par Grégoire Aubert. Manque à gagner pour la Cie des 100 Têtes : **3000€**.
→ à ce niveau, la Cie des 100 Têtes a perdu 6500€.

- **note positive:** nous avons créé le 17 octobre 2020 à Rodilhan (devant 140 personnes) la pièce « Family Circus ». Pièce pour 3 comédiens mise en scène par Hélène Couëdellot. Cette pièce a remporté un grand succès (critiques élogieuses et retours publics excellents).

Perspectives 2021 (sous réserves liées au covid19):

- **“Tartuffe”:**
 - les répétitions ont pu se dérouler en juin et novembre 2020. Elles continueront fin janvier/début février 2021 pour une création mi-février.
 - ➔ Le coût total de la création est de 24800€:
 - salaires comédiennes + charges: 11400 €
 - metteur en scène + décorateur + costumière + bande-son: 6500€
 - teaser + reste à charge chômage partiel + divers frais: 5700 €
 - location lieu pour les répétitions :1200€.
 - Festival Off d’Avignon : notre objectif, si nos finances le permettent, est de participer à ce festival au théâtre de l’Optimist ➔ budget minimum : 20 000€.
- **Festival de spectacles vivants “Scènes de Mai-Nages” :**
 - cette deuxième édition se déroulera à Nages et Solorgues du 28 au 30 mai 2021, avec au programme:
 - Molière : avec notre “Tartuffe” en ouverture du festival
 - Yves Cusset : avec “Le tout petit prince minuscule”
 - Bobby Lapointe : un hommage lui sera rendu dans le temple de Nages-et-Solorgues.
 - Jean-Marie Besset : avec “Mister Paul”
 - ➔ Le coût total pour ce festival est de 5000€.

Globalement, le budget « Tartuffe » (création + festival Off d’Avignon) + le festival « Scènes de Mai-Nages » s’élève à 49800€.

Côté « recettes », nous pouvons compter sur :

- **Subventions :**
 - Spedidam pour “Tartuffe”: elle devait être (avant la pandémie) de 6400€ mais devrait être revue à la baisse par la Spedidam (# 4500€) pour cause de covid19.
 - Adami pour “Tartuffe”: nous avons monté un dossier (7000€) mais en raison du covid19, Adami a décidé de suspendre les études des dossiers en cours.
 - Mairie de Vergèze : 600€ en 2019.
 - Mairie de Nages-et-Solorgues : 1200€ pour le festival “Scènes de Mai-

Nages en 2019.

- Billetteries festival d'Avignon et "Scènes de Mai-Nages": 13500€ (estimation)
- Mécénat : 2440€ en 2019.

Le total de ces 3 rubriques "recettes" s'élève à 22240€, ce qui ne couvre pas les dépenses.

Pour y remédier, nous allons relancer Adami, voir comment booster les ventes de nos pièces, notamment « je préfère qu'on reste amis », « Tartuffe » et « Family Circus », dès que la situation le permettra (réouverture des théâtres, etc), élargir la diffusion de notre campagne de mécénat 2021 (par rapport aux années précédentes),...

- **Productions de nos pièces:**

En 2021, nous proposerons 5 pièces à savoir :

- Tartuffe
- "Je préfère qu'on reste amis" de Laurent Ruquier
- "Family Circus" de Grégoire Aubert
- "Qui a peur du grand méchant loup" de Grégoire Aubert (spectacle jeune public)
- "Mozart Beethoven le dialogue imaginaire" (création 2019) d'Alain Aubert.

A ce jour, nous avons des dates prévues pour :

- « Tartuffe »: Festival « Scènes de Mai-Nages », « Mas du Pont » au Crès, « Petit théâtre de Nathalie » à Aubais, « Carré Rondelet » à Montpellier
- « Family Circus » à Aubais, Montpellier, Béziers et Brest.

Pourquoi devenir mécène de la Compagnie des 100 Têtes

- Pour aider la Cie des 100 Têtes à continuer de **vous** proposer de nouveaux projets malgré la pandémie de covid19.
- Pour aider la Cie des 100 Têtes dans son développement à travers ses nombreuses initiatives : organisation de la deuxième édition de son festival de spectacles vivants, création 2021 (« Tartuffe ») et participation au festival Off d'Avignon au cours du mois de juillet ...
- Pour soutenir le développement culturel local et donc participer à l'attractivité de votre territoire ; vous soutenez ainsi une noble cause, celle du spectacle vivant.
- Pour soutenir la création artistique et l'émergence de nouveaux talents
- Pour nous aider dans nos actions pédagogiques et culturelles : 40 adhérents (enfants/ados/adultes et seniors) participent en 2021 à nos ateliers du mardi et mercredi au centre social de Vergèze.
- Vous vous associez ainsi à une structure culturelle qui œuvre pour la diffusion du spectacle vivant auprès du plus grand nombre.
- Vous aurez une réduction fiscale de 66% (voir page suivante)
- Vous aurez des contreparties indirectes sous forme d'avoir (voir page suivante)

Vous pouvez nous aider sans vous déplumer



A vous de jouer...

Pour tout don

Réduction d'impôts + contreparties indirectes

La compagnie des 100 Têtes vous propose les contreparties suivantes (article 238 bis modifié par la loi n°2014-1545 du 20 décembre 2014 – art.53 (V)) - mécénat culturel).

○ Réduction d'impôts (articles 200):

Réduction de l'impôt sur le revenu égale à 66% de votre don dans la limite de 20% du revenu imposable et 75% de l'ISF + une contrepartie indirecte égale à 25% du don, limitée à 65€ maximum pour un particulier.

Exemples :

- Pour un don en mécénat de **100 euros**, vous bénéficiez d'une réduction d'impôt de 66 € + 25 € en une contrepartie indirecte (avoir). **Coût réel pour vous = 9 €.**
- Pour un don en mécénat de **200 euros**, vous bénéficiez d'une réduction d'impôt de 132 € + 50 € en une contrepartie indirecte (avoir). **Coût réel pour vous = 18 €.**
- Pour un don en mécénat de **260 euros**, vous bénéficiez d'une réduction d'impôt de 172 € + 65 € en une contrepartie indirecte (avoir). **Coût réel pour vous = 23 €.**

○ Contreparties indirectes (avoirs):

- entrées gratuites à un de nos spectacles,
- possibilité d'assister gratuitement à une séance de répétition,
- théâtre ou lecture à domicile à un tarif préférentiel,
- Affiches
- Participation aux rencontres avec les comédiens, d'autres spectateurs, l'équipe projet.

- ✓ Et n'oubliez-pas...
- ✓ Un petit don pour vous
- ✓ Un grand pas pour nous...

La Compagnie des 100 Têtes

Nom de l'association : Compagnie des 100 Têtes

Adresse du siège social : 136 rue Cante Cigale – 30310 VERGEZE

Statut : association loi 1901

Président : Norbert Belloc

Responsable artistique : Grégoire Aubert

Courriel : cie100tetes@gmail.com

Site internet : www.cent-tetes.fr

Instagram : <https://www.instagram.com/cie100tetes/>

Facebook : <https://www.facebook.com/cent.tetes/>

Licences : 2-1063655 & 3- 1114181 Siret : 481 977 650 000 29

Parution au journal officiel : 02/04/2005 Déclaration en préfecture : 07/02/2008 (modifications)

Objet de l'association (article 2 de nos statuts) :

L'association a pour vocation de produire et promouvoir le théâtre et, d'une manière plus générale, toutes formes de créations (musicales, picturales, scénographiques, littéraires, cinématographiques...). A terme, l'objectif de l'association est de détenir et de gérer une salle de spectacles pour y présenter les œuvres fidèles à ses choix artistiques.

Date d'autorisation de délivrer des reçus fiscaux aux donateurs en cas de dons : 21/01/2016
(direction départementale des finances publiques du Gard)

Quelques chiffres

- Un rayonnement local, départemental, régional et national.
- Interventions en milieux scolaires (école primaire de Milhaud, élèves lycée Jean-Baptiste Dumas d'Alès, élèves collège La Providence de Montpellier, école élémentaire Pont de Justice Nîmes,...).
- Un bureau de bénévoles.
- Un responsable artistique, professionnel depuis plus de 27 ans.
- Une chargée de diffusion pour les spectacles « Tartuffe » et "Mozart/Beethoven, le dialogue imaginaire".
- 16 artistes associés (tous intermittents du spectacle).
- 5 ateliers théâtre amateur (enfants, ados, adultes, seniors).
- Présente sur le festival Off d'Avignon depuis 13 ans, pour y présenter 9 spectacles distincts.
- 16 créations depuis 2005 sans subvention de l'état, de la région, du département.